

Discours de Wilfried Martens (Bruxelles, 28 septembre 1988)

Légende: Le 28 septembre 1988, Wilfried Martens, Premier ministre belge, répond dans une conférence de presse à Bruxelles au discours tenu à Bruges une semaine plus tôt par Margaret Thatcher sur l'avenir de l'Europe.

Source: Europe. Documents. Agence internationale d'information pour la presse. dir. de publ. RICCARDI, Lodovico ; Réd. Chef GAZZO, Emanuele. 12.10.1988, n° 1527. Bruxelles. "Déclaration liminaire de M. Wilfried Martens, Premier ministre de Belgique, lors de la Conférence de presse du 28 septembre 1988, à Bruxelles", auteur:Gazzo, Emanuele , p. 7-8.

Copyright: (c) Agence Europe S.A.

URL: http://www.cvce.eu/obj/discours_de_wilfried_martens_bruelles_28_septembre_1988-fr-4d3fd329-50eb-4bb3-83a0-200e97108d24.html

Date de dernière mise à jour: 13/09/2013

Discours de Wilfried Martens (Bruxelles, 28 septembre 1988)

D'un point de vue géographique, historique et culturel, l'Europe dépasse, bien sûr, les frontières de la Communauté Européenne actuelle. Il s'agit là d'un fait que l'on ne peut tout simplement pas ignorer.

L'idéal serait donc sans doute de pouvoir en arriver un jour à un ensemble européen unique.

En attendant, l'idée d'une union européenne, qui existe depuis pas mal de temps, prend, depuis la seconde guerre mondiale, une forme concrète, dans des traités, des institutions et des décisions. Cela ne s'est pas fait sur une base utopique, mais sur la base de considérations pratiques : il s'agissait de garantir la paix et la prospérité d'un continent déchiré par des querelles entre frères.

Ce motif d'une unification de l'Europe ou du moins, à plus court terme, d'une partie de ce continent, reste entièrement valable.

Après de nombreuses années de rapprochement difficile, avec des hauts et des bas, l'Acte unique européen et le Livre blanc ont été un nouveau stimulant pour le processus d'unification.

Le marché unique sans frontières intérieures (320 millions d'habitants), tel que le Livre blanc le prévoit pour 1992, a exigé une série de mesures réunies dans ce que l'on appelle le "Paquet Delors" :

- une modification de la politique agricole;
- la solidarité entre les régions d'Europe;
- des ressources propres suffisantes pour la Communauté.

Ce paquet a été adopté par le Conseil européen de Bruxelles, en février 1988. Le marché intérieur libre est accepté par tous les Etats membres de la Communauté Européenne, même si des divergences de vues subsistent sur de nombreux points, parmi lesquels l'harmonisation fiscale, par exemple.

Lors du dernier Conseil européen, qui s'est déroulé en juin à Hanovre, un pas supplémentaire a été fait vers une plus grande coopération économique et monétaire et sans doute, à terme, d'une unité dans ce domaine (Union économique et monétaire avec, notamment, une seule banque centrale et une seule monnaie).

Pour l'Europe (les entreprises et les citoyens), le marché unique produira d'importants avantages économiques.

Toutefois, la construction de l'Europe ne se limite nullement aux seuls aspects économiques. L'Europe doit également être dotée d'un visage humain, et d'une dimension sociale et politique. Un visage humain surtout à l'égard de la jeunesse (le projet ERASMUS, par exemple), si elle veut rester attrayante pour les citoyens européens (l'accord de Schengen, par exemple).

Elle doit aussi avoir une dimension sociale afin d'être acceptable pour de larges couches de population.

L'"accélération" sur le plan économique doit finalement mener - et elle le fera - à une unité politique renforcée de la CE. La question de savoir sous quelle forme cette unité politique sera finalement réalisée reste provisoirement en suspens et est l'objet d'un débat politique.

Sur le plan commercial et économique, les 12 Etats membres exercent déjà dans une large mesure, leur souveraineté sur une base commune. Ce serait nier les faits que de dire qu'il n'y a pas de base commune.

Progressivement, cette souveraineté commune doit également s'étendre à d'autres domaines: les questions monétaires (un SME renforcé), les problèmes macroéconomiques, la protection de l'environnement, la recherche scientifique, les relations extérieures, la défense et la sécurité, etc. Il n'y aurait pas d'avenir européen sans une souveraineté commune renforcée.

Sans une unité économique, la CE perd une part importante de son pouvoir de décision au profit de forces

extérieures.

Une indépendance économique et politique de l'Europe n'est pas possible sans une souveraineté commune.

La forme définitive des "Etats-Unis d'Europe" doit encore être débattue. La préférence doit certainement être accordée à un Etat fortement décentralisé, à une fédération, compte tenu de la diversité de l'Europe, diversité qui s'est développée au fil de l'histoire. L'unité dans la diversité: telle est la richesse de l'Europe. Nos langues, nos cultures et les caractéristiques de nos diverses populations ne doivent pas nécessairement disparaître dans un melting-pot à l'américaine. Bien au contraire.

Un exécutif européen, disposant de pouvoirs limités mais essentiels, est toutefois nécessaire, notamment en matière de relations extérieures, de monnaie et de défense. Tels sont précisément les domaines qui caractérisent véritablement la souveraineté.

Qui partage ces idéaux n'a jamais plaidé pour une "forteresse Europe". L'Europe unifiée doit, au contraire, être un jalon du libre-échange et d'une ouverture totale au monde. La solidarité qui joue à l'intérieur de la CEE doit aussi jouer à l'égard du monde, notamment du Tiers-Monde.

L'on n'a pas tout à fait tort d'éprouver une certaine méfiance à l'égard d'une bureaucratie européenne débridée ne devant rendre des comptes à personne. Une sur-réglementation centrale est certainement inadmissible. Toutefois, il est précisément nécessaire, pour remédier à ces maux, d'en arriver à un pouvoir exécutif européen limité mais disposant de pouvoirs solides dans les domaines qui lui sont propres et responsable devant un véritable Parlement Européen entièrement souverain.